Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 36 (1900)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIme ANNÉE

N° 20.

LAUSANNE

19 mai 1900

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un des buts de la géographie locale. — Les femmes dans les universités suisses. — Pensée. — L'éducation du patriotisme. — Chronique scolaire : Suisse romande, Genève, Neuchâtel, Jura bernois, Vaud, Fribourg, Grisons, Zurich, Allemagne, Italie. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Partie pratique : — Leçon de choses : le poirier. — Agriculture. — Dictées. — Récitation. — Ecole enfantine.*

UN DES BUTS DE LA GÉOGRAPHIE LOCALE

Dans nos cantons, on donne trop peu d'importance à la géographie locale ; on en a un certain dédain, ou bien on en trouve la valeur si mesquine qu'on ne s'en inquiète pas. « A quoi bon enseigner cela à nos enfants ? Ne connaissent-ils pas leur village et ses environs ? Ne savent-ils pas se conduire eux-mêmes, vous dire toutes les maisons, tous les chemins, tous les ponts, toutes les forêts, toutes les montagnes du lieu natal ? » — Ah ! mais sans doute, ils connaissent cela ; mais cela n'est pas de la géographie locale, pas plus que l'énumération sèche et machinale des villes, fleuves et monts d'Allemagne ou de Chine est de la géographie. On se fait actuellement une autre conception de cette science, qui n'est plus isolée, mais qui est la synthèse de presque toutes les autres. On s'imagine communément que lorsqu'on a appris aux jeunes enfants de sept ans, *sans sortir de la classe*, les points cardinaux, la signification des mots horizon, plaine, colline, ravin, torrent, cela suffit. A quoi bon, pense-t-on, par exemple, faire une étude spéciale du ruisseau qui coule à dix minutes du village ? On dit aux enfants où ils se trouvent... qu'ils aillent voir eux-mêmes ! — Et l'on néglige ainsi d'utiliser la collection de moyens d'enseignement la plus complète et le meilleur marché qui soit au monde : la nature ! On ne s'est pas encore débarrassé de cette vieille idée que l'éducation et l'instruction de nos enfants ne doivent se faire que dans la salle d'école et que si l'on en sort, c'est pour une course, soit pour s'amuser ; les élèves y sont tellement accoutumés, par atavisme sans doute, qu'il est bien difficile de les faire travailler hors de la salle d'école, dans les heures de travail cependant. — Il est vrai que, dans le même ordre d'idées, les

enfants font cette différence constamment, entre la vie de l'école et la vie de famille ou publique : la morale de l'école n'est pas, pour eux, nécessairement celle qu'il faut suivre ailleurs; la correction du langage est de mise en classe, mais en dehors, non! C'est une faute. Il ne doit pas y avoir de séparation entre les connaissances acquises à l'école et les occupations journalières : celles-ci doivent être tôt ou tard les applications de celles-là. Il faut donc que l'enfant comprenne que le travail que nous lui imposons lui profitera en premier lieu; le paysan n'aime pas à voir ses fils et ses filles devenir savants de choses qui sont étrangères à leurs occupations.

Or, si nous voulons attacher les campagnards de demain à leur campagne, l'un des moyens dont nous disposons est l'enseignement bien entendu de la géographie locale. Faisons des excursions nombreuses, où l'intérêt des élèves soit toujours éveillé, où nous guiderons leurs observations qui se porteront sur une foule de choses, appartenant à tous les règnes de la nature. Et ne croyons pas que cet enseignement ne se doit donner qu'aux enfants de sept à neuf ans; à ceux de quinze à seize ans, on peut faire découvrir une quantité de notions par le même moyen. Et lorsque l'enfant connaîtra parfaitement son lieu natal, son sol, ses arbres, ses plantes, ses habitants, ses charmes, son passé, il l'aimera; il aimera jusqu'au plus profond de son être cette terre nourricière, la vie simple et bonne de ceux qui la cultivent et qui en vivent sans trop de soucis, et il émigrera moins volontiers vers les villes.

EUG. MONOD.

Les femmes dans les Universités suisses.

Voici quelques curieux détails sur le nombre et les travaux des étudiantes en Suisse de 1890 à 1899. Leur nombre, en ces 9 années, a naturellement augmenté. En 1890, on en comptait 184, en 1899, nous en trouvons 555. L'année dernière, c'est Genève qui a détenu le record avec 184 jeunes personnes, puis venaient ensuite Zurich 166, Berne 117, Lausanne 67, Neuchâtel 19, Bâle 2. Sur le chiffre total, 82 étaient de nationalité suisse et 473 de nationalités étrangères. Genève, Lausanne, Neuchâtel, universités romandes, ne comptaient que 17 Suissesses, tandis que Bâle, Zurich et Berne en possédaient 52. Enfin, les 555 étudiantes qui suivaient les cours de nos universités en 1899 étaient réparties entre les facultés de droit (7), de médecine (355) et de philosophie (193). La mode américaine des prédicateurs féminins n'ayant chez nous qu'un succès relatif — exemple l'Armée du Salut — les facultés de théologie n'ont eu aucune jeune fille dans le nombre de leurs étudiantes. Cela viendra.

PENSÉE

L'éducateur n'est pas seulement un stérile accoucheur des intelligences; il apporte autre chose que la délivrance; il donne encore et *réellement* la lumière et la vie, et il les donne parce qu'il les a lui-même, et parce qu'il en vit. C'est tout un, en effet, suivant la belle parole du philosophe, « d'aimer la vérité et d'aimer les intelligences, de la connaître et de vouloir la répandre, de la chercher en soi et de la susciter en autrui. »

L'éducation du patriotisme.

La guerre actuelle ne laisse personne dans l'indifférence, pas même le monde de nos écoliers qui suivent avec intérêt les péripéties de cette lutte disproportionnée. Plus d'une fois on les entend discuter tel événement qui les frappe et que peut-être ils ne comprennent pas parfaitement. Je crois que nous devons profiter de ces circonstances, non pas pour leur expliquer en le leur faisant suivre, l'enchaînement de tous les combats, mais pour relever ici et là quelque incident dont nous pouvons déduire une haute leçon morale. Ce qui frappe dans cette guerre, c'est le patriotisme des Boers — on peut encore admirer leur loyauté, leur confiance en Dieu, leur simplicité — et comme il y a une ressemblance entre les causes de la guerre sud-africaine, et celles des luttes que soutinrent les Waldstætten contre l'Autriche, nous sommes particulièrement bien placés pour tirer profit, à l'école, le plus possible, du patriotisme des républicains du Sud de l'Afrique.

Il faudra prendre dans les récits que nous connaissons ceux qui sont capables de réveiller la fibre patriotique de nos élèves, ceux qui racontent la bravoure des soldats, leur endurance, leurs privations, leur enthousiasme pour la défense de la patrie, du sol natal contre l'étranger qui veut anéantir leur indépendance. Sans doute la censure anglaise a laissé entre les mains des reporters bien des dépêches intéressantes, mais nous savons suffisamment de choses pour intéresser nos enfants, aussi bien les filles que les garçons, car il ne faut pas oublier de faire ressortir la conduite des femmes boers que le découragement ne peut abattre et qui savent admirablement faire face à la situation. Il y a là une riche mine de leçons morales à expliquer et nous sommes aidés par l'actualité qui triple l'attention. Car il ne faut pas oublier que dans l'enseignement de l'histoire nationale, il faut presque constamment faire naître l'intérêt ; les faits que nous y étudions sont trop lointains dans le temps et souvent dans l'espace pour que l'enfant y ait un goût instinctif, tandis que les récits de cette guerre, arrivant chaque jour, tiennent sans cesse son esprit en éveil : c'est comme un feuilleton émouvant qui agit sur l'imagination des lectrices. L'inquiétante question : Qui gagnera ? est un coup de fouet donné à l'attention ; il convient dès lors de guider l'effort intellectuel des élèves vers un bon but ; je pense que l'éducation du patriotisme y doit trouver un adjuvant d'une certaine valeur. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse romande. — Les chefs des Départements de l'instruction publique des cantons romands ont décidé, sous réserve de ratification par leur Conseil d'Etat respectif, d'envoyer à frais communs une mission à Paris pour l'étude des questions d'instruction publique.

Chaque canton a une branche spéciale à étudier, désigne son délégué et lui paie ses frais.

Les rapports de chacun des délégués seront imprimés et publiés en un volume édité aux frais des six cantons.

Voici la répartition des branches à étudier : Vaud : Université ; Berne : Enseignement secondaire ; Fribourg : Enseignement professionnel ; Neuchâtel : Ecoles normales et d'art ; Valais : Ecoles primaires ; Genève : Ecoles enfantines.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a ratifié, pour ce qui le concerne, la convention intervenue et a désigné comme son délégué à Paris, M. le professeur Dr F.-A. Forel, à Morges.

GENÈVE. — La section genevoise de la Société pédagogique de la Suisse romande a récemment nommé son Comité pour 1900. Elle a désigné pour en faire

partie : MM. Lucien Baatard, président, W. Rosier, Ch. Mégard, A. Charvoz, L. Grosgurin, Ch. Pesson et Favas.

Le rapport de M. Baatard sur l'exercice écoulé, travail magistral et animé du souffle le plus élevé, a fait une excellente impression. Nous ne pouvons pas le publier in extenso, mais on nous saura gré d'en reproduire une des parties qui ont été le plus écoutées :

« Emerveillée de l'ample moisson de découvertes faites en la seconde moitié de ce siècle où nous récoltons ce que tant de générations de penseurs ont semé, l'humanité a fondé sur la science de grandes espérances ; elle en attend l'apaisement de ses besoins physiques par une utilisation toujours plus féconde des forces intimes de la nature ; elle en attend une vie morale meilleure, l'homme devant être amené à la pratique du bien par une connaissance plus étendue et plus exacte des phénomènes auxquels il est soumis.

Certes, il touche au sublime l'idéal de ceux qui veulent que l'homme devienne capable de s'élever moralement, d'atteindre même au divin, sans intermédiaire, en dehors de toute doctrine, de toute influence venue d'autrui, par la seule force de l'intelligence et de la réflexion. Mais que la réalité est loin de cet idéal ! A mesure que la science progresse, elle multiplie ses points de contact avec l'inconnu, et l'air pur et vivifiant de ses hautes cimes est toujours plus l'apanage de quelques privilégiés seulement. Et d'ailleurs ne voyons-nous pas malheureusement assez souvent que le caractère reste à mi-côte, alors que l'esprit parvient pourtant jusqu'aux plus hauts sommets accessibles à la pensée ? N'avons-nous pas vu des hommes instruits, savants même, se traîner dans la fange des plus louches compromissions, des entreprises inavouables ?

Il faut préparer à l'école la victoire pour le bien dans les conflits intérieurs qui s'élèveront plus tard entre l'égoïsme naturel, le désir de briller, d'occuper une situation en vue et les idées de charité et de justice, le respect des intérêts généraux et des droits d'autrui. Enseignons aux enfants qui nous sont confiés l'amour de la vérité. Faisons-leur comprendre qu'il ne suffit pas de « parvenir » et que le nombre sera toujours trop considérable de ceux qui font dépendre de leurs intérêts personnels du moment leurs opinions et jusqu'à leurs affections.....

On l'a dit souvent : « la pédagogie n'est que le bon sens appliqué à l'éducation ». Il y a beaucoup de vérité dans ces quelques mots, si on ne les prend pas dans une acception trop étroite. Les hommes qui ont contribué à faire progresser la pratique de l'enseignement, qui ont laissé une trace profonde dans l'histoire de la pédagogie appliquée, les Ramus, les Coménius, les Pestalozzi, n'ont fait au fond qu'opposer la réaction de l'intelligence et de la raison à l'imitation servile, à la routine invétérée ,aux exagérations de gens instruits peut-être, mais dépourvus de sens pratique.

En 1670, Nicole écrivait déjà ceci : « Les plus grands esprits n'ont que des lumières bornées. Ils ont toujours des endroits sombres et ténébreux ; mais l'esprit des enfants est presque tout rempli de ténèbres, et il n'entrevoit que de petits rayons de lumière. Aussi, tout consiste à ménager ces rayons, à les augmenter et à y exposer ce que l'on veut leur faire comprendre. Les lumières des enfants étant toujours très dépendantes des sens, il faut, autant qu'il est possible, attacher aux sens les instructions qu'on leur donne, et les faire entrer, non seulement par l'ouïe, mais aussi par la vue. »

Cette idée que, dans les études, l'ordre logique n'est pas seul à considérer, que l'enseignement doit s'adapter à l'évolution des facultés intellectuelles de l'enfant, cette vérité fondamentale, mise en relief par Rousseau avec toute la force géniale de sa pensée, était donc proclamée en des termes particulièrement heureux près d'un siècle avant l'apparition de l'*Emile*. D'où vient qu'aujourd'hui on peut encore la considérer comme n'ayant reçu qu'un commencement d'application ?

C'est qu'ici, poser le problème, ce n'est pas le résoudre. Les solutions qu'il

comporte échappent aux recherches abstraites et ne peuvent s'obtenir qu'en descendant sur le terrain des faits : elles exigent l'observation intelligente et attentive des enfants et un contact constant avec la pratique de l'enseignement.

Il y a là une part de l'œuvre du maître qui grandit considérablement sa responsabilité ».

NEUCHATEL. — **Saint-Aubin**. Lundi 30 avril avait lieu la cérémonie d'inauguration de l'*école secondaire de la Béroche*.

Une prière de M. le pasteur Vaucher, d'excellentes paroles prononcées par M. Bonhôte, président de la Commission scolaire, M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat, MM. Borel et Latour, inspecteur des écoles et voilà.

Cérémonie toute faite de délicieuse simplicité comme la région au milieu de laquelle elle avait lieu, mais qui n'en laissera pas moins à tous les assistants la meilleure impression.

— **Chaux-de-Fonds**. Combien belle aussi était la cérémonie qui mercredi 2 mai réunissait dans un même élan de vive satisfaction, les autorités communales et scolaires, les membres du corps enseignant et les élèves des écoles secondaires de la Chaux-de-Fonds pour inaugurer et fêter le Gymnase nouvellement créé.

Inutile de dire que les discours de M. William Beck, président de la Commission scolaire, de M. le Dr Cellier, directeur du gymnase, de M. Aug. Monnier, conseiller communal, de M. Carrara. professeur, ont été vivement applaudis, ainsi, du reste, que l'hommage rendu par le président de la Commission scolaire à M. le professeur Stebler, doyen du corps enseignant de Chaux-de-Fonds.

Non moins goûtés ont été les jolis chants des élèves, habilement dirigés par M. Paul d'Or qui, lui-même, a bien voulu exécuter un morceau de violoncelle fort applaudi.

— **Examens d'Etat**. Les examens en obtention du brevet primaire auront lieu à Neuchâtel du 14 au 30 mai prochain. Examens écrits les lundi 14 et mardi 15 mai. Examens oraux les lundi, mardi et mercredi 28, 29 et 30 mai.

Le nombre des aspirants est de 23, celui des aspirantes de 36.

C. Hintenlang.

JURA BERNOIS. — **Age d'entrée à l'école**. La direction de l'instruction publique rappelle au corps enseignant qu'il est interdit de recevoir dans les écoles primaires des élèves qui auraient accompli leur sixième année d'école après le 31 mars. A l'avenir, les autorités fautives ou les instituteurs seront rendus responsables des contraventions.

En outre, les enfants ayant atteint l'âge de six ans entre le 1er janvier et le 31 mars ne doivent être admis à l'école que s'ils sont suffisamment développés. Les parents doivent en faire la demande expresse par écrit. Si les enfants sont de constitution faible, peu développés intellectuellement, il faut les renvoyer à un an.

— **Nicolas Jakob.** Nicolas Jakob, maître retraité du progymnase de Bienne, est décédé le 4 avril dernier. Il était né le 12 novembre 1820 à Schwadernau, où son père était instituteur. Jakob entra à l'école modèle de Münchenbuchsee en 1834 pour passer, en 1836, à l'école normale dont le directeur était alors Rickli.

Breveté en 1838, il fonctionne en qualité de sous-maître dans l'asile des aveugles de Berne; en 1839, il dirige l'école allemande de Reconvilier, et, en 1840, une école élémentaire de Bienne.

En 1842, il fut appelé comme maître à l'orphelinat de la ville de Berne et eut aussi l'occasion de suivre les cours de l'université, en particulier ceux d'histoire naturelle. En 1845, nous le trouvons installé à Vevey où il prend la direction de l'école allemande et donne des leçons au pensionnat Sillig. C'est en 1861

qu'il fut appelé au progymnase de Bienne où il enseigna l'histoire naturelle et la géographie pendant 32 ans.

En 1893, il obtint une pension de retraite qu'il avait bien gagnée par son zèle, ses capacités, sa fidélité au devoir. Il passa les dernières années de sa vie entouré de l'affection des siens au milieu de la nature, qu'il a décrite et qu'il a aimée.

Nicolas Jakob a eu une influence importante sur l'école jurassienne. Après plus d'un demi-siècle d'indifférence et de laisser-aller, le gouvernement bernois se décida, en 1873, à faire inspecter extraordinairement les écoles du Jura catholique par une commission spéciale dont faisaient partie MM. König, Balsiger et Jakob.

Ce n'est pas le lieu de parler des faits constatés par cette enquête, mais à ce moment le Jura n'avait aucun manuel scolaire. Jakob fit traduire et adapter aux écoles françaises ses ouvrages sur la géographie (Canton de Berne, Suisse, Cinq continents). Il transforma et compléta un abécédaire qu'il avait composé à Vevey. Il introduisit ainsi la lecture-écriture dans nos écoles et publia, en outre, un livre de lecture pour les deuxième et troisième années scolaires. Il a publié aussi une collection minéralogique suisse qu'on rencontre dans nombre d'écoles secondaires. Nicolas Jakob a fait partie de la commission jurassienne du brevet primaire. Si les progrès dont il a été l'initiateur chez nous devaient fatalement le dépasser et par là donner lieu à des conflits, il n'en faut pas moins rendre justice à un des ouvriers de la première heure, dans la régénération de l'école primaire jurassienne.

Sur sa tombe, M. Wyss, recteur du progymnase de Bienne, a rendu hommage à ce vétéran de l'école bernoise, que ses anciens collègues avaient tenu à accompagner au champ du repos. H. Gobat.

VAUD. — **Ecoles de Lausanne.** La direction des écoles de la ville de Lausanne vient de publier son rapport pour 1899. Nous en extrayons quelques renseignements de nature à intéresser nos collègues.

Les dépenses pour l'ensemble des écoles de la commune se sont élevées à 507,245 fr. 40, les recettes, à 120,323 fr. 05.

Ecoles enfantines. Ces écoles ont continué à prospérer. Elles comptent 24 classes avec une population de 620 élèves. La fréquentation s'améliore chaque année. Quelques classes ont dû être fermées pour cause de maladies contagieuses. « Il y a progrès notable dans la tenue des enfants. La lutte contre la malpropreté est courageusement soutenue par Mlles les institutrices. Néanmoins, si beaucoup a été fait, il reste encore beaucoup à faire. »

Ecoles primaires. Les élèves, au 31 décembre 1899, s'élevaient au nombre de 3798 divisés en 94 classes, ce qui fait une moyenne de 40 élèves par classe. La fréquentation s'est améliorée, cependant les absences sont encore en nombre trop considérable. La moyenne des absences par élève, tant par congé que par maladie ou sans congé, s'élève à 27,8, soit 7,9 absences sans congé, 17,9 par maladie et 2 sans congé.

La classe primaire spéciale pour élèves retardés continue, sous la direction de Mlle Krieger, à rendre de précieux services. Elle compte 16 élèves. La fréquentation a été bonne et la plupart des élèves ont travaillé avec succès : 5 élèves ont pu être promus au degré intermédiaire des écoles primaires. Le livre intéressant des individualités démontre l'utilité d'une pareille classe. Nous en extrayons le fait suivant :

N. N., âgé de 13 ans. « Depuis quatre ans dans la classe spéciale, il était à son admission privé de la parole et ne savait prononcer que « papa » et « maman ». Il n'avait aucune notion des lettres et des nombres. Aujourd'hui, non seulement il lit, calcule oralement et par écrit au moyen des quatre opérations d'arithmétique, mais il peut se faire comprendre; il conjugue et écrit correcte-

ment, au présent, au passé et au futur, les verbes réguliers et irréguliers, dont il peut se servir pour exprimer sa pensée. » Nous pourrions citer d'autres exemples aussi frappants.

Les *cours spéciaux* d'allemand, de dessin et de gymnastique ont suivi une marche normale.

Les leçons d'allemand sont données d'après la méthode directe en utilisant le manuel de M. Schacht et les tableaux de Hœlzel. L'enseignement du dessin est particulièrement bien organisé dans les écoles primaires lausannoises et il donne des résultats très réjouissants. Dès les septièmes classes aux deuxièmes, les instituteurs et les institutrices sont chargés de cet enseignement. Dans les deuxièmes et premières classes, il est placé sous la direction d'un maître spécial, M. Jaton. Nous voudrions citer tout au long les renseignements intéressants donnés par la direction des écoles au sujet des leçons de dessin, mais cela nous entraînerait un peu loin. Nous le regrettons, car nous aurions le plaisir de montrer les heureux fruits d'un enseignement bien gradué et judicieusement donné.

Travaux manuels. Cet enseignement est facultatif. Il a été suivi en 1899 par 237 élèves répartis en 10 classes. Il faut ajouter une classe foraine à Gojonnex avec 12 élèves. En ville, chaque élève passe quatre heures par semaine à l'atelier. Le travail a été satisfaisant, fait avec vigueur et entrain. Le rapport insiste sur la nécessité du dessin et de l'examen approfondi de l'objet avant son exécution. La discipline a été bonne, ainsi que la fréquentation.

Cours complémentaires. Ils ont été suivis par 272 élèves divisés en 17 classes. Ils ont eu lieu pendant la journée. La fréquentation et la discipline ont été généralement bonnes

Ecole supérieure des jeunes filles. Cette école, visitée dernièrement par M. O. Gréard, avait une population de 383 élèves, dont 279 régulières et 104 externes. Sa marche pendant l'année 1899 a été un nouveau pas en avant. Les 7 et 8 juillet dernier, dans une simple, mais inoubliable fête, l'école a célébré son premier cinquantenaire. A la fin de l'année scolaire, 18 élèves ont obtenu le diplôme de la section littéraire du gymnase et le certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue française. Le certificat d'études secondaires a été délivré à 46 jeunes filles.

Ecole ménagère et professionnelle. L'école ménagère et professionnelle, organisée par M. Maillefer, ancien directeur des Ecoles, se compose de cinq sections : les classes ménagères, les cours de cuisine, les cours de repassage, la classe professionnelle de lingerie, la classe de coupe et de confection. Les classes ménagères et les cours de cuisine ont été suivis par 60 élèves, les cours de repassage par 62, la classe de lingerie par 26 et celle de confection par 29 jeunes filles. Bonne fréquentation et bon travail.

En résumé, les établissements communaux d'instruction, sans rien montrer de particulier, ont cependant suivi, pendant le courant de 1899, une marche vraiment progressive. Lausanne, sans contredit, peut être fière de ses écoles et il est bon de constater qu'elle ne néglige rien pour les maintenir au niveau de celles des autres villes importantes de notre pays. S.

— **Cours de perfectionnement.** Comme nous l'avons annoncé, un cours de perfectionnement pour l'enseignement de la gymnastique, a été donné à Aigle du 16 au 21 avril dernier. Il a été suivi par 33 instituteurs dont un collègue ayant 25 ans de service.

La durée du cours a paru bien courte aux participants qui, cependant, ont pu s'initier à la pratique de l'école de gymnastique. Exercices et jeux ont été judicieusement choisis. Les régents qui ont suivi ces leçons sont unanimes à reconnaître qu'ils en tireront un sérieux profit. Ajoutons que la fréquentation n'a rien laissé à désirer.

Les participants n'oublieront pas le chaleureux accueil que leur a fait la

population d'Aigle. La municipalité a offert un vin d'honneur. M. le syndic Burnier a adressé, à cette occasion, d'excellentes paroles à nos collègues. M. Leyvraz leur a fait goûter son excellent apéritif et la Brasserie d'Aigle ne les a pas non plus oubliés.

A tous, les instituteurs présents au cours adressent un chaleureux merci.

Une course à St-Triphon, fut l'occasion d'une intéressante conférence historique sur la contrée d'Aigle donnée par notre ami A. Oguey, instituteur, à Montreux.

Au banquet qui a clôturé le cours, MM. les professeurs Michel et Reisser ont été vivement remerciés pour leur dévouement et leur amabilité. S.

— M. le député Burnier, président de la Commission scolaire à Bière, nous prie d'insérer la communication suivante. Nous le faisons très volontiers, dans la pensée que d'autres communes seront tentées d'imiter les autorités de cette localité.

Bière. — Les autorités communales de Bière viennent de donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elles portent à ceux de leurs instituteurs qui se distinguent par leurs aptitudes et leur conduite. Les faits suivants en témoignent :

La Commission scolaire ayant appris que le régent de la 1re classe mixte avait postulé avec toutes chances de réussite une place d'instituteur à Lausanne, et désirant vivement conserver à notre première classe cet homme distingué, elle en avisa la Municipalité, la priant de soumettre sans délai au Conseil communal un préavis pour augmenter suffisamment son traitement de façon à le décider à retirer sa candidature. Cette autorité fit preuve de bon vouloir et de zèle, et samedi 5 courant le Conseil communal, à l'unanimité moins cinq voix, décidait de porter le traitement de M. Buxcel à 1800 fr.; en même temps celui de l'instituteur de la 2me classe mixte était élevé jusqu'à 1700 fr., et l'institutrice de la 3me classe, Mme Jotterand, qui remplit ses fonctions depuis 23 ans à Bière et cela à l'entière satisfaction des autorités et de la population tout entière, recevait une augmentation de 60 fr., ce qui porte son traitement à 1100 fr. Quant aux maîtresses des 4me et 5me classes mixtes, elles ont obtenu ce que le Département de l'instruction publique avait déjà réclamé pour elles à plusieurs reprises, une augmentation de 25 fr. de leur indemnité de loyer et leur traitement élevé de ce fait à 1025 fr. A ces traitements, il y a lieu d'ajouter pour les régents : le logement, environ une pose de bon terrain, un plantage, un jardin et le bois nécessaire au chauffage de de la salle. Les maîtresses ont les mêmes avantages moins le logement dont l'indemnité est comprise dans les chiffres ci-dessus.

De telles décisions prouvent avec éloquence que l'instruction est en honneur dans la commune de Bière et que ceux qui l'enseignent peuvent compter sur l'appui et la reconnaissance de la Commission scolaire en particulier et des autorités communales en général, lorsqu'ils savent s'en montrer dignes par leur conduite exemplaire et leur dévouement.

Distinction. — Un ancien et bon élève de l'Ecole normale M. J. Grossen, instituteur, vient d'être confirmé comme maître de français, comptabilité, géométrie et arpentage à l'Ecole d'horticulture de Châtelaine (Genève), et comme surveillant de la dite école.

FRIBOURG. Le Grand Conseil va être nanti d'un projet de loi qui fixe le minimum du traitement des instituteurs à fr. 1500 et celui des institutrices à 1300 francs.

A quand le tour du canton de Vaud ! ?

GRISONS. — **Service militaire des instituteurs.** Le Conseil d'Etat des Grisons répondant au Département militaire fédéral exprime le vœu que les choses restent en l'état, c'est-à-dire que les instituteurs soient astreints au service militaire comme les autres citoyens.

ZURICH.— Le technicum cantonal de Winterthour vient d'ouvrir une 9me section pour employés de chemin de fer.

Etudiantes. — Une vingtaine d'étudiantes allemandes des Universités de Zurich et de Berne adressent au Conseil fédéral allemand une pétition tendant à ce que l'Allemagne admette l'équivalence de l'examen suisse de maturité pour médecins, dentistes et pharmaciens à l'examen allemand.

Bibliothèque nationale. — Elle est ouverte depuis le 1er mai écoulé, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h., dans le quartier du Kirchenfeld à Berne, non loin de la nouvelle école primaire.

ALLEMAGNE. — IÉNA. Pentecôte est, en Allemagne, l'époque des promenades, excursions et réunions de divers genres. Les 3 et 4 juin prochains se réuniront dans la vieille « ville des muses » d'Iéna les disciples de K. V. Stoy, le continuateur de Herbart, ainsi que les anciens élèves de son fils, H. Stoy, directeur d'institution dans cette même ville.

Le programme est alléchant et la fête sera charmante. Sur la colline qui appartient à l'institution Stoy, il y aura des exercices de gymnastique et des représentations théâtrales. Dommage vraiment que la distance soit si grande entre Lausanne et Iéna et que nous n'ayons pas de vacances ! Un cordial salut aux amis anciens et nouveaux ; bonnes fêtes et haut les cœurs !

L'invitation est signée, entre autres, par MM. F. Martin, professeur à Altenbourg, P. Riemann, juge à la Cour d'appel à Iéna, Erich Schmidt, professeur à l'Université de Berlin, Dr H. Stoy, directeur d'institution.

ITALIE. — On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Il y a ici, à Naples, entre autres, deux places de maîtres de français, et il arrive que, se laissant tenter par la perspective de voir Naples, on signe inconsidérément des engagements que l'on ne tarde pas à regretter, car le traitement qui nous est alloué est tout à fait insuffisant. C'est ce que l'on ne comprend bien qu'une fois qu'on est ici.

La vie n'est bon marché à Naples que pour les Napolitains, mais pour les étrangers qui ne peuvent pas vivre comme eux, la vie est chère. Il faut compter 40, 45 et même 50 fr. de chambre, dans les quartiers salubres, et 4 à 5 fr. par jour pour la pension. Il ne serait donc pas conseillable d'accepter d'engagement au-dessous de 3000 fr. par an au bas mot. Je connais de simples commis qui ont leurs 300 fr. par mois. Les autres ont 400, 500, 600 fr. par mois.

Il ne faut pas compter sur les leçons particulières, le français étant enseigné dans les écoles supérieures de la ville.

Voilà ce que je crois de mon devoir de porter à la connaissance de mes collègues. X.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Reçu : *Causeries littéraires* nos 6 et 7, par Aug. André, Lausanne, F. Payot et Cie.

Ein Schulausflug auf's Land für Soli, Frauenchor mit Klavierbegleitung von W. Sturm, Stuttgart, chez Luckhardt.

Conférence sur l'écriture, par H. Otth, professeur de calligraphie, Lausanne. Imprimerie Viret-Genton, 1900. Notre collègue nous ayant promis de résumer cette conférence en un ou deux articles pour l'*Educateur*, nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui de cet excellent travail.

Dictionnaire géographique de la Suisse, par Charles Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel et Maurice Borel, cartographe. Neuchâtel, Attinger, frères, éditeurs. — Nous avons déjà annoncé, *Educateur* no 16, l'apparition de la première livraison de cette entreprise vraiment nationale. Après la lecture de ces 16 premières pages, on se demande comment il est possible de livrer, pour 75 cent., dans notre petit pays, où il faut s'attendre à un tirage bien différent de ce qu'on peut atteindre en France et en Allemagne, la somme de travail contenue dans

une livraison. Songez donc : tant de cartes (dont une de la Suisse entière, avec cantons et districts), tant d'illustrations, tout cela préparé spécialement pour le dictionnaire et des articles signés par nos plumes les plus autorisées.

Cette utile publication est vivement recommandée à tous les instituteurs qui peuvent s'imposer cette légère dépense. Nos maîtres devraient user de leur influence pour que le *Dictionnaire géographique de la Suisse* ne manque dans aucune bibliothèque scolaire ou populaire de la Suisse romande.

Contes enfantins. Compositions de Steinlen. Prix 3 fr. 50.

Le Trésor de la bonne ménagère, par Suzanne Maison de Roche; M. Lavanchy-Clarke, éditeur, Bâle, Fr. Reinhardt, 2me édition. Le succès de cet ouvrage, qui réunit tous les enseignements et les renseignements, les conseils, les formules, les recettes indispensables à la bonne ménagère, a dépassé toute attente : 12000 exemplaires ont été enlevés en un mois et les deux éditions allemande et française sont épuisées. C'est la meilleure réclame qu'on puisse faire à cet excellent travail que nous recommandons vivement à nos lectrices.

La neurasthénie, ses causes et ses effets. Conseils pratiques par une mère de famille. F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne. Prix 50 centimes.

Nous venons de lire avec un intérêt croissant cette brochure, qui renferme, comme l'indique le sous-titre, bien des conseils utiles à méditer.

Mais, dira peut-être maint lecteur, qu'est-ce que la *neurasthénie* ? — En effet, beaucoup de personnes, même de celles qui en sont atteintes, ignorent le nom de cette affection, de cette maladie indéfinissable, plutôt nerveuse et morale que physique. — Montrer les causes de cet état pathologique, beaucoup plus répandu qu'on ne le pense, et les moyens de le combattre, de le guérir, tel est le but que s'est proposé « *Une mère de famille*. »

Avant de livrer son travail au public, l'auteur l'a soumis à plusieurs personnes, entre autres à M. Numa Droz, qui, peu de jours avant sa mort, renvoyait le manuscrit avec une lettre renfermant les lignes suivantes :

« Je m'intéresse beaucoup à votre brochure et vous la retourne avec quelques « retouches. Il m'a paru que l'ensemble se tenait bien, et je crois que vos lecteurs « en tireront du profit. »

Un tel témoignage nous dispense d'en dire plus long. Nombreux, sans doute, seront ceux qui voudront lire ces pages. F. U. D.

Eglantines. — Sous ce titre, qui pare élégamment une jolie, mais fragile couverture, M. Léon Froidevaux publie, à la librairie Lanz, à Moutiers, une collection de chœurs pour 3 voix égales, avec texte français et allemand. 26 numéros, renfermant des mélodies populaires aimées, des compositions de grands maîtres et des œuvres récentes de musiciens suisses composent ce premier cahier. Quelques judicieux conseils et des exercices pour la formation de la voix servent d'avant-propos. Un répertoire biographique termine le volume. Deux petites observations : Est-il juste d'appeler Brahms *le plus grand* des maîtres contemporains ? La pénétrante poésie des mélodies de Schubert est-elle bien à la portée des enfants ? H. B.

La maison Georges Bridel et Cie, éditeurs, soumet à une seconde revision la *Chrestomathie française*, par A. Vinet. Cette *Chrestomathie*, qui a vu le jour en 1829 et 1830, a été, on le sait, revue par Eugène Rambert dans les années de 1876 à 1879. Plus de vingt ans ont passé dès lors et une nouvelle revision s'impose. Ce travail a été confié à l'un de nos meilleurs écrivains, M. Paul Seippel, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, qui recevra avec reconnaissance tous les conseils et toutes les recommandations que l'on pourrait avoir à lui faire sur ce sujet.

Le tome Ier revisé paraîtra en 1901, le tome II en 1902 et le tome III en 1903.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

Le poirier.

I. *a)* Introduction

Nous voulons nous occuper aujourd'hui d'un *arbre fruitier*. Quelle différence faites-vous entre un arbre et un arbuste ? Qui peut me dire ce qu'on appelle un arbre fruitier ? Quels arbres fruitiers connaissez-vous?

b) Observation

1. *Où croît le poirier.*

Cette espèce d'arbre fruitier est-elle très répandue, ou n'est-ce que très rarement que l'on en rencontre un spécimen ? — Où avez-vous vu des poiriers ? (Dans les jardins et les vergers). Avez-vous remarqué si l'on n'avait pas choisi certaines places pour les planter ? (Endroits abrités). Comment sont-ils taillés quelquefois ? (En espalier, c'est-à-dire en éventail, en palmette).

Résumé général des réponses obtenues par deux ou trois élèves. — Quel titre pourrait-on mettre à ce que nous venons de voir ? (Où croît le poirier).

2. *Description.*

— Le poirier se compose-t-il d'une ou plusieurs parties? — Quelles sont ces parties? (Racine, tige feuille, fleur, fruit.) Nous allons examiner ces parties les unes après les autres.

a) Racine. — Comment sont les racines de cet arbre ? (Longues, épaisses, nombreuses, ligneuses).

b) Tronc. — Comment appelle-t-on la tige du poirier? (Le tronc). — Comment est ce tronc ? (Epais, long, recouvert d'écorce, ligneux). — Le bois est-il partout de la même couleur ? — (Brun au milieu, jaunâtre dans les bords). — L'écorce est-elle lisse ou fendillée? (rugueuse).

c) Feuille. — Comment se divise le tronc ? (en branches). — Que portent ces branches ? (les feuilles). — Par quoi la feuille est-elle rattachée à la branche ? (par le pétiole). — Comment est la feuille et quelle forme a-t-elle ? (ovale, pas dentelée). — De quelle couleur est-elle ? (verte). — A-t-elle la même couleur dessus que dessous ? (vert foncé dessus, vert clair dessous).

d) Fleur. — Que portent encore les branches ? (fleurs). — Par quoi la fleur est-elle attachée à la branche ? (pédoncule). — Comment appelle-t-on la partie verte de la fleur ? (calice). — Comment appelle-t-on les parties du calice ? (sépales). — Combien y a-t-il de sépales ? (cinq).

Résumé.

— Comment s'appelle la partie colorée de la fleur ? (corolle). Comment appelle-t-on les parties de la corolle ? (pétales). — Combien y a-t-il de pétales ? (cinq). — De quelle couleur est cette corolle ? (blanche).

Résumé.

— Quelles sont les autres parties de la fleur ? (étamines et pistil). Combien y a-t-il de pistil ? (un). — Y a-t-il une ou plusieurs étamines ? (Plusieurs, nombre variable, 15-30). — Quand les poiriers fleurissent-ils ?

Résumé complet de la fleur.

Fruit. — Lorsque les fleurs sont tombées, par quoi sont-elles remplacées? — Comment appelle-t-on ce fruit ? — Quelle forme a la poire ? (œuf). De quelle couleur est-elle ? (jaune). — Qu'y a-t-il à l'intérieur ? (pepins). — Quand les poires mûrissent-elles ?

Espèces. — Tous les poiriers sont-ils de même hauteur ? — Toutes les poires sont-elles semblables ? — Nommez-en quelques espèces ? (poires beurrées, rousselettes, crassane ou cresane, etc. les unes grosses, les autres petites).

3. *Utilité.*

— Pourquoi emploie-t-on les racines, le tronc et les branches du poirier ? (Comme bois de chauffage et pour faire des meubles). — A quoi servent les feuilles ? (comme litière). — Quels sont les usages du fruit ? (dessert, confiture, marmelade, poires sèches, poires évaporées, poiré).

Compte rendu de chacune des parties du sujet, en faisant énoncer chaque fois l'idée principale.

Compte rendu total par plusieurs élèves.

III. Rédaction

Le poirier.

Plan (à écrire au tableau noir). — 1. Où croît le poirier. — 2. Description : *a*) racine ; *b*) tige ; *c*) feuille ; *d*) fleur ; *e*) fruit ; *f*) espèces. — 3. Utilité.

Développement

Le poirier est cultivé dans les jardins et dans les vergers, le plus souvent dans les endroits abrités ; cette espèce d'arbre fruitier est très répandue. On taille souvent le poirier en éventail, en palmette, en pyramide, en cordon vertical ou oblique.

Les racines de cet arbre sont longues, épaisses, nombreuses et ligneuses. Son tronc est recouvert d'une écorce rugueuse ; le bois est brun au milieu, blanc jaunâtre dans les bords. La feuille, rattachée à la branche par un pétiole assez long, est de forme ovale, sans dentelures ; elle est vert foncé dessus, vert clair dessous. La fleur supportée par le pédoncule, a un calice composé de cinq sépales ; la corolle, de couleur blanche, a aussi cinq pétales. Chaque fleur comprend en outre un pistil et plusieurs étamines. Au printemps, le poirier se couvre de fleurs qui seront remplacées par des fruits succulents. La poire a la forme d'un œuf ; elle est de couleur jaune ; elle renferme des pépins. La récolte de ces fruits se fait en automne. Tous les poiriers ne se ressemblent pas ; les uns sont grands, les autres sont petits ; de même aussi, les poires sont de différentes grosseurs suivant les espèces, qui sont très nombreuses.

Le poirier est un arbre très utile ; aucune de ses parties n'est laissée de côté. Les racines, le tronc et les branches servent comme bois de chauffage et bois de menuiserie. Les feuilles sont employées comme litière. Le fruit sert à faire de la confiture et du poiré.

Adri.

AGRICULTURE

Le trèfle.

Leçon intuitive : graine, tige, feuille et fleur de trèfle ; tige de cuscute. *Dessin* des différentes parties de la plante.

Vocabulaire. — *Capitule*, en forme de tête. *Spontanément*, de soi-même, sans cause extérieure apparente. — *Essaim*, largeur du terrain ensemencé à chaque pas du semeur. — *Andains*, herbe coupée et entassée par la faux. — *Météorisation*, indigestion par accumulation de gaz. — *Parasite*, qui vit aux dépens d'autrui. — *Rez de terre*, tout près du sol.

Questionnaire. — A quelle famille appartient le trèfle ? — Comment sont ses racines ? — ses feuilles ? — ses fleurs ? — sa graine ? — Où croit-il ? — Où réussit-il le mieux ? - Quand le sème-t-on ? — Comment le sème-t-on ? — De quelle façon doit-on recouvrir la graine ? — Combien faut-il de kg. par ha. ? — Quand le fauche-t-on ? — Comment faut-il le sécher ? — Quels animaux le consomment ? — vert ? — sec ? — Combien peut-il produire par ha. ? — Quand se récolte la graine ? — Combien dure un champ de trèfle ? — Que contient la fleur du trèfle ? Les abeilles peuvent-elles récolter ce miel ? — Pourquoi ? — Quelle est une plante parasite du trèfle ? — Comment peut-on détruire la cuscute ?

Rédaction. — Le trèfle est une plante de la famille des légumineuses. Ses racines s'enfoncent profondément dans le sol. Ses feuilles sont composées de trois folioles. Ses fleurs, disposées en *capitules*, sont roses, violettes, rouges ou blanches. Sa graine est ronde, très petite, jaune ou violette. Il croît *spontanément* dans les bois, sur les bords des chemins, dans les endroits herbeux.

Le trèfle réussit dans les terres profondes, fraîches et un peu calcaires. Dans les sols argileux, il a un peu de peine à lever, mais une fois établi, il y croît très bien. On le sème au printemps, en février, mars ou avril; à raison de 20 kg. à l'ha. sur champs ensemencés en céréales. Il faut semer à la volée, par pincées bien également répandues, sur des *essaims* de quatre mètres de largeur seulement. Le champ doit être préparé par un hersage, utile d'ailleurs à la céréale; un roulage est suffisant pour recouvrir la graine qui ne doit pas être enterrée profondément (3 cm. au plus).

Une fois semé, le trèfle est abandonné à lui-même jusqu'à l'année suivante. On le fauche dès qu'il est en fleur, soit à la fin de mai ou au commencément de juin, pour le donner en vert aux animaux domestiques. Si l'on veut en faire du foin, il faut le couper par le beau temps, le laisser en petits *andains*, le remuer le moins posible, car il perd facilement une partie de ses feuilles et avec elles ses qualités. Le trèfle est très nourrissant; sec, il convient à tous les animaux; vert, les vaches et les moutons s'en régalent; il pousse à la graisse plutôt qu'au lait. Il peut malheureusement occasionner la *météorisation*.

Le trèfle donne annuellement deux ou trois coupes qui produisent de huit à onze mille kg. par ha. Sa graine se récolte généralement sur la seconde coupe, dont le fourrage est moins riche que celui de la première. Il ne faut pas garder le trèfle pour une troisième année, car une quantité de plantes périssent déjà au second automne.

La fleur du trèfle contient beaucoup de miel, mais il est trop profondément caché pour être récolté par les abeilles.

La *cuscute* est une plante parasite du trèfle. Pour s'en débarrasser, on fauche *rez de terre* les places envahies, on les couvre de paille que l'on brûle.

L. et J. Magnin.

DICTÉES

Quand faut-il faire les foins ?

C'est quand les plantes sont fleuries qu'elles sont le plus riches. Elles ont alors emmagasiné, dans leurs tiges et dans leurs fleurs, tous les principes qui doivent servir au développement de la graine. Ces principes s'élèvent peu à peu des feuilles inférieures dans les feuilles moyennes, puis dans la fleur. La formation de la graine diminue grandement la valeur nutritive des plantes fourragères, des légumineuses principalement. Mieux vaut faire les foins trop tôt que trop tard.

L. et J. Magnin.

Le bois du poirier.

Le bois du poirier est brun rougeâtre à l'intérieur et d'un jaune rosé dans le bord. Il est lourd, très dur, d'un grain fin et serré. Celui du poirier cultivé est moins fin et moins dur que celui du poirier sauvage. Il se travaille facilement et se coupe bien dans tous les sens. Les menuisiers en font les fûts de leurs rabots, de leurs varlopes et de leurs moulures. Il est très recherché comme bois de tour, car il se coupe avec une grande netteté et se prête aux moulures les plus délicates. On en fait aussi un grand usage dans l'ébénisterie et dans la sculpture. Comme il ne se gauchit pas, on l'emploie pour la fabrication des règles, des équerres, des tés et autres instruments pour les dessinateurs. Les graveurs sur bois en font des planches à imprimer. Les luthiers en font des bassons, des flûtes et autres instruments. Teint en noir, il imite parfaitement l'ébène. C'est, en somme, un bois très précieux, et son seul défaut est d'être sujet à la vermoulure.

Le mouron des oiseaux.

Voici, étalée dans l'herbe, la morgeline, le mouron blanc, qui fait de la terre une table bien servie pour les petits oiseaux. Et pour qu'ils n'en manquent jamais, le mouron est doué d'une fécondité que ne possède aucune autre plante : pendant l'espace d'une année, il a le temps de germer, de laisser tomber ses graines et d'en porter d'autres sept ou huit fois. Sept ou huit générations couvrent la terre chaque année; il occupe naturellement les champs et il envahit nos jardins ; il est impossible de le détruire ; d'ailleurs, de toutes les herbes qui disputent le sol aux usurpations que nous y introduisons, le mouron est celle qui fait le moins de mal à nos cultures ; on dirait qu'il veut se faire tolérer ; à peine s'il tient à la terre par quelques racines fines et déliées.

ALPHONSE KARR.

Lucerne.

Vue de la rive gauche, Lucerne offre un coup d'œil enchanteur, avec ses quais riants tout pleins d'hôtels splendides, aux terrasses fleuries, sa promenade ombragée, d'une animation si gaie, ses places propres et claires, ses tours qui dressent dans le ciel leurs toits en poivrières, ses collines d'une fraîcheur touffue, où s'abritent comme des nids de fauvettes dans des buissons de roses, tant de jolies villas.

L'ouverture du Saint-Gothard a donné une impulsion nouvelle à cette ville cosmopolite et internationale, qui a une immense fortune devant elle. Déjà elle a supplanté Interlaken, pour le monde à falbalas et à tapage, qui vient en Suisse avec l'intention non de voir, mais de se faire voir.

Le grand quai de Lucerne est adorable et vaut les plages de Dieppe et de Trouville. Devant vous s'étale, limpide et bleu, le lac le plus beau de la Suisse par l'aspect à la fois sévère et gracieux de ses rives. Au fond se dressent les pics neigeux d'Uri, à gauche le Righi, à droite le taciturne Pilate, presque toujours coiffé de son haut bonnet de nuages.

(Communiqué par H. Jaton.) V. TISSOT.

Le soir à Lucerne.

Quand la nuit est belle, on se promène longtemps au bord du lac. Les grandes montagnes éclairées par la lune dressent des têtes étranges, prennent des formes fantastiques ; on dirait une procession de fantômes qui passent à l'horizon, les uns drapés dans des suaires blancs comme la neige, les autres cachés sous le grand manteau noir des forêts. Et plus près, presque en face, le Pilate, puissant et superbe, semble monter dans le ciel comme pour se faire couronner d'étoiles.

De la rive se détachent de petites barques. Dans le sillage de ces barques qui effleurent l'eau comme de grands oiseaux nocturnes, on voit danser les étoiles, on voit sautiller les étoiles d'or à la pointe des petites vagues, pareilles à des feux follets.

Des sons de musique sortent des hôtels, des airs de danse qui donnent à la ville des airs de fête, et font courir dans les rues une animation de dimanche. Mais, à minuit, tous ces bruits charmants s'éteignent ; seul, dans son noir berceau de montagnes, aux grandes dentelles de sapins, le lac s'agite doucement sous le regard mystérieux de la lune.

(Communiqué par H. Jaton.) V. TISSOT.

Les châteaux féodaux.

Les châteaux féodaux s'élevaient sur des collines escarpées. Les murailles, épaisses et solides, étaient entourées de fossés larges et profonds, remplis d'une eau saumâtre Au pied des collines, on voyait les petites cabanes pauvres et misérables des paysans. Les portes étaient surmontées de tourelles où les soldats faisaient bonne garde Les murailles étaient couronnées de parapets, de créneaux et de mâchicoulis, larges rainures, qui permettaient de jeter des pierres ou des

matières inflammables sur les assaillants. Les donjons, tours élevées, se dressaient au milieu des cours. Dans les étages inférieurs, d'obscurs souterrains mettaient les diverses tours en communication. Les châteaux féodaux étaient immenses, tristes et froids. CH. PIERRE (Grammaire des écoles rurales).

RÉCITATION

Les doigts au nez.

« Fi ! petit Paul, toujours les doigts au nez ;
Quelle habitude vous prenez !
Corrigez-vous, sinon, quand vous serez un homme,
Votre nez sera gros comme une grosse pomme. »
Petit Paul effrayé, confus,
Promet à sa maman qu'il ne le fera plus,
Et maman le conduit à la ménagerie...
Mais à peine entré, notre enfant,
Frappé de voir un éléphant,
Fixe les yeux sur sa trompe, et s'écrie :
« Ah ! celui-là, sans contredit,
Mettait ses doigts au nez quand il était petit[1]. »

JOHN KAUFMANN.

La chatte noire.

Près du moulin, dans le verger,
Au soleil on voit s'allonger
Une chatte couleur d'ébène ;
Il est bien certain qu'elle dort :
Ses yeux ne sont que deux fils d'or,
Et ses griffes sont dans leur gaîne.

Pourtant ne vous y fiez pas,
Et voletez un peu moins bas,
Moineaux, pillards de chenevière !
En s'éveillant elle pourrait,
Pour se dégourdir le jarret,
Vous faire mordre la poussière.

Chardonnerets au beau pourpoint,
Dans ce verger ne nichez point ;
O roitelet, ô rouge-gorge,
Pinson, hôte du vieux poirier,
Ecoutez donc !... J'entends crier
Des oisillons que l'on égorge...

C'est bien la chatte noire, hélas !
Elle rôdait par les lilas,
Ainsi qu'un tigre dans les jungles ;
Et, flairant quelque fin souper,
Jusqu'au nid elle a dû grimper.
Gare à ses dents ! gare à ses ongles !

FRANÇOIS FABIÉ.

LEÇON DE CHOSES

Ecole enfantine.

Le merle.

PLAN.

I. Habitat.
II. Chant.
III. Caractères physiques du merle.
IV. Nourriture.
V. Utilité.
VI. Nid, œufs.

(Présenter un merle empaillé ou une image très fidèle.)

— Où Alfred a-t-il vu des merles ? (Dans le bois.)

— Y en a-t-il seulement dans le bois ?... Où en avez-vous vu ? (Dans les jardins, les campagnes, etc.)

[1] Tiré de *Pour les tout petits*. Ch. Eggimann et Cie, Genève.

Laisser dire aux enfants à quel endroit du jardin, de la campagne ils ont aperçu un merle et ce que celui-ci faisait. Arriver à parler du chant ; le faire écouter s'il y a lieu, puis permettre aux garçons de l'imiter en sifflant afin de se rendre compte s'ils le distinguent du chant des autres oiseaux.

— Le merle ne chante pas toute l'année, mais il y a cependant longtemps qu'on l'entend ; lequel d'entre vous sait depuis quand il chante ?

— Où les merles se tiennent-ils le plus volontiers pour chanter ? (Dans les arbres.)

— En effet ; souvent même on les entend chanter sans les voir ; qu'est-ce qui les fait alors reconnaître ? (Leur chant.)

— Et si l'on cherche à voir ce chanteur, le découvre-t-on plus ou moins facilement qu'un moineau, par exemple ?

— Pourquoi plus facilement ? (Parce qu'il est plus gros.)

— Dites-moi ce qui le rend encore différent du moineau ? (Sa couleur.)

— Comment est-il donc ? (Noir.)

— Est-il complètement noir, comme un corbeau ? (Le bec et les pattes ne sont pas noirs.)

— Qu'est-ce alors qui est noir ? (Les plumes.)

— Regardez si toutes les plumes sont les mêmes, bien qu'elles soient toutes noires ; où sont les plus longues ? (Aux ailes et à la queue.)

— Dites-moi maintenant de quelle couleur sont ses pattes (brunes). Que fait-il avec ses pattes ? (Il sautille, se tient aux branches, etc.)

— Pouvez-vous me dire comment il se tient sur une branche ? (Avec ses doigts.)

— Regardez-les pour voir s'ils sont disposés comme vos orteils ?

— Est-ce que le merle n'a que des pattes pour se soutenir ?

— Quand se soutient-il avec les ailes ?... Quand se soutient-il avec les pattes ?

— Avez-vous remarqué ce qu'il fait le plus souvent lorsqu'il est à terre ? (Il cherche à manger).

— Et que peut-il bien trouver à terre ? (Des vers, des limaces, des insectes.)

— Mais il aime aussi autre chose que des bêtes ; que pensez-vous qu'il trouve sur les arbres, dans les haies et que nous aimons aussi ? (Des cerises, des prunes, des framboises.)

— Trouvez-vous que nous puissions lui permettre de se régaler aussi de ces bonnes choses et pourquoi ?

— De quoi devons-nous lui être reconnaissants ? (Chant et destruction des bêtes nuisibles). Les campagnards savent bien quels services leur rendent les merles dans les champs fraîchement labourés ; pouvez-vous me dire de quoi ils débarrassent ces champs ? (Des vers.)

— Est-ce que l'un d'entre vous s'est déjà approché d'un merle comme d'un pigeon ou en avez-vous vu venir tout près de vous ?

— Pourquoi cela n'arrive-t-il pas ? (Parce que le merle a facilement peur.)

— Avez-vous remarqué si les merles étaient seuls ou avec d'autres lorsque vous en avez vu ?

— Et n'avez-vous pas vu aussi un oiseau de la grosseur du merle que nous avons ici, mais avec le plumage, les pattes et le bec bruns ?

— Qui peut me dire quel était cet oiseau brun ?

— Rappelez-vous l'histoire et dites-moi qui a construit le nid ? (Maman merle).

— Où et avec quoi l'a-t-elle fait ?

— Pourquoi a-t-elle bâti un nid ?

Il est évident qu'on fournira aux enfants l'occasion de voir et d'entendre des merles.

E. Weber.

Instruction publique et cultes.

Ecoles normales du Canton de Vaud à Lausanne.

Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître de langue et de littérature française aux Ecoles normales du Canton de Vaud. Traitement annuel : fr. 4000 pour 25 heures de leçons par semaine. La répartition des leçons entre les deux maitres de français de l'établissement reste en tout temps réservée. Entrée en fonctions immédiate. Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des Cultes, avant le 23 mai à 6 h. du soir.

COLLÈGE CANTONAL

Un concours est ouvert pour la nomination d'un maitre d'arithmétique et de comptabilité au collège cantonal.

Traitement : fr. 4000 pour 25 heures de leçons par semaine.

Entrée en fonctions le 10 septembre prochain.

Adresser les demandes d'inscription au département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 15 juin, à 6 h. du soir.

ECOLES PRIMAIRES

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

NOMINATIONS

Régents : MM. Renaud, Albert, à Bremblens ; Glardon, Louis, à Vallorbe ; Despland, Emile, à Cronay ; Mercier, Ulysse, à Ogens ; Courvoisier, Aimé, à Trélex ; Vallotton, Emile, à Vallamand ; Dumas, François, à Genollier ; Mamboury, Charles, à Pompaples ; Guldenschu, Henri, à Lonay ; Gonin, Louis, aux Monts de Grandvaux ; Buxcel, Emile, à Lausanne ; Nicole, Gustave, aux Mosses (Ormont-dessous) ; Amaudruz, Paul, aux Vœttes (Ormont-dessous)

Régentes : Mlles Combremont, Jeanne, au Fordon (Provence) ; Butticaz, Jeanne, à Rossenges ; Matthey, Marthe, à Eclagnens ; Rouilly, Jeanne, à Lausanne : Leyvraz, Jeanne, à Lausanne ; Grec, Lina, à Lausanne.

Mlle Boudry, Julianne, maîtresse d'école enfantine, à Concise.

Un cours de perfectionnement pour l'enseignement de la gymnastique aux garçons, destiné aux instituteurs et aux maîtres de gymnastique de la Suisse romande, aura lieu à Lausanne du 9 au 28 juillet prochain.

Ce cours, organiné par la société fédérale de gymnastique, est placé sous la direction de MM. Michel, à Lausanne, et Gelzer, à Lucerne.

Les participants recevront de la Confédération un subside journalier de fr. 2.

Le département de l'instruction publique allouera en outre, aux participants vaudois qui lui en feront la demande, un subside égal à celui de la caisse fédérale.

Les inscriptions seront reçues par M. A. Michel, maitre de gymnastique, à Lausanne, jusqu'au 20 juin, à 6 heures du soir.

PLACES AU CONCOURS (VAUD)

RÉGENTES. Ecoles enfantines et d'ouvrages. Treytorrens. Maitresse d'ouvrages. Fr. 200. 2 mai à 6 heures. **Ecoles primaires. Lausanne.** Fr. 1600-2000. 29 mai à 6 heures. **Grandevent.** Fr. 900. 25 mai à 6 heures. **Renens.** Fr. 900. 29 mai à 6 heures.

RÉGENTS. Chevroux. Fr. 1400. 25 mai à 6 heures. **Mur.** Fr. 1400. 25 mai à 6 heures.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ÉCOLES.

Gérance de l'Educateur.

ATTINGER FRÈRES éditeurs, NEUCHATEL

VIENT DE PARAITRE

Moyens éducatifs d'après Frœbel

par Mlle **A. VUAGNAT,**

ancienne directrice de l'enseignement frœbelien à l'école normale de Neuchâtel.

Première livraison en souscription à 2 fr. 50. Ouvrage complet en 12 livraisons. H. 2500 N

Planches en noir et en couleurs imprimées avec soin sur carton couché, format in-4o.

☞ Cette importante publication est la base actuelle de l'éducation des tout petits et le guide de leur développement normal d'après les principes modernes.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 8, rue du Stand, **Genève**, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Épargne scolaire**.

SORGENLOS

werden Sie nur, wenn Sie Preisliste über Bedarfsartikel (Neuheiten) verlangen. Versandt gratis und franco. Lehrr.-Buch statt 2 frs. nur **80** cts.

R. OSCHMANN, KREUZLINGEN D.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.
Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

CONFECTION SUR MESURE

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.
Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.
Armoires à glace, 120 à 180 fr.
Commodes massives 50 à 75 fr.

Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne

Fœtisch Frères

Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804

HARMONIUMS

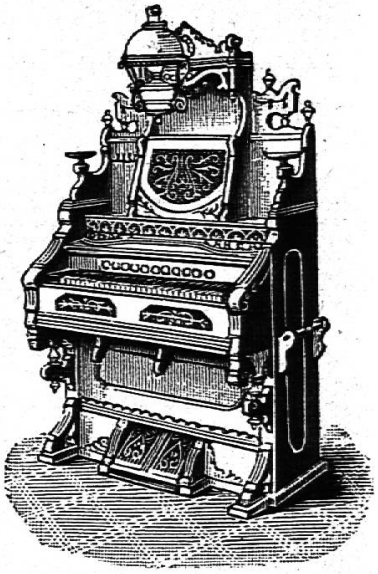

de tous systèmes et de qualité supérieure, de France, Allemagne et Amérique. Représentants des célèbres harmoniums **Schiedmayer, Hinkel, Thuringia, Mason-Hamlin,** etc. — **Modèles pour écoles** à partir de 100 fr. Fort escompte au comptant ou payements à termes mensuels ou trimestriels.

Occasions très avantageuses:

Instruments de 1er choix, comme neufs, **garantis.**

Harmonium Mannborg, à 2 claviers de $4^1/_2$ octaves, $4^1/_2$ jeux, 8 registres, pédalier de 27 notes. Valeur 1275 fr., pour 800 fr. net.

Harmonium d'étude, 2 jeux, 1 clavier de 5 octaves, 6 registres, pédalier de 27 notes. Valeur 600 fr., pour 475 fr. net.

Grand Choix de Pianos

Marques de tout premier choix.

Magnifiques pianos, à cordes croisées, cadre en fer, clavier ivoire, à partir de 650 francs.

Pianos d'occasion dep. 300 fr.

Echange — Location — Vente à termes.

Atelier spécial pour Réparations

Nouveautés chorales — Grand succès

Colo-Bonnet :	*Pour les Petits,*	chœur à 4 voix d'hommes.
»	*Pour la Patrie,*	» » »
»	*Chœur Patriotique suisse,*	» » »

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVIme ANNÉE — Nº 21. LAUSANNE — 26 mai 1900.

L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :
FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :
ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.
MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :
JURA BERNOIS : **H. Gobat,** inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier,** professeur.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang,** instituteur, Noiraigue
FRIBOURG **A. Perriard,** inspecteur scolaire, Belfaux.
VALAIS : **U. Gailland,** inst., St-Barthélemy.
VAUD : **E. Savary,** instituteur Chalet-à-Gobet.

PRIX de l'abonnement :
Suisse, 5 fr.
Etranger, fr. 7.50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :
LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain,** G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud,** A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut,** F., inst., Collonges.

Vaud

MM. **Cloux,** F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Faillettaz, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.
Magnin, J., Préverenges.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.

Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.

Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin,** Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.

Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.

RENTES VIAGÈRES

différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps Le moment où la rente doit être servie est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et comptes rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

HOTEL HELVÉTIA

LUCERNE - Maison du Peuple - LUCERNE

Nous nous permettons de recommander spécialement notre établissement au **corps enseignant** de la ville et de la campagne, à l'occasion des courses scolaires. Débit de toutes les boissons non alcooliques. Carte de mets bien assortie. Seul établissement de ce genre de la ville de Lucerne et de la Suisse centrale, à 5 minutes de la gare. Grande salle de restauration, salle de lecture, etc. Téléphone nº 586.

H. 1560 Z. **L'ADMINISTRATION**

F. Payot & Cie, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Histoire de la pédagogie, par G. Compayré, cartonné 4 —

Cours de pédagogie théorique et pratique, par G. Compayré, cartonné 4 —

Leçons de pédagogie psychologie et morale appliquées à l'éducation, cart. 4 —

L'Education présentée. Discours à la jeunesse par le Père Didon 3 50

L'Education des femmes par les femmes. Etudes et portraits par Oct. Gréard 3 50

De l'Education moderne des jeunes filles, par M. Dugard 1 —

La réforme de l'enseignement secondaire, par Alex. Ribot 3 50

Les études dans la démocratie, par A. Bertrand 5 —

Leçons de morale, par H. Marion 4 —

Leçons de psychologie appliquée à l'éducation par H. Marion 4 50

Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par Paul Lecomte 3 —

Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr Maurice de Fleury 3 50

Eléments de psychologie pédagogique, par C. Ilémon 2 —

Aux instituteurs et aux institutrices. Conseils et directions pratiques, par Jules Payot 3 50

Méthode intuitive. Exercices et travaux pour les enfants selon la méthode et les procédés de Pestalozzi et de Frœbel. 2 vol. avec de nombreuses planches lithographiées 17 —

L'art d'écrire enseigné en vingt leçons, par A. Albalat. 3 50

Au milieu du chemin. Roman par Ed. Rod 3 50

Résurrection. Roman par Léon Tolstoi 3 50

Claudette. Roman par A. Theuriet 3 50

Drames de famille. Nouvelles par Paul Bourget 3 40

CAUSERIES FRANÇAISES Revue de langue et littérature françaises contemporaines publiée sous la direction de Aug. André, lecteur à l'Université de Lausanne. *Prix de l'abonnement : Fr.* **3,50** *pour la Suisse. Pour paraître au commencement de mai.*

L'AIGLON. Drame en 6 actes en vers par Ed. Rostand 3 50

S'inscrire à la librairie F. Payot & Cie.

PUPITRES HYGIÉNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — **GENÈVE**

Système breveté ✠ 3925 — Modèle déposé

Pupitre en usage

dans les écoles de la Ville et du Canton de Genève.

1er Degré primaire

Travail à la planche ardoisée (brune)

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle n° 17.

Prix du pupitre avec banc

40 Fr.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Il prend 4 positions pour travaux manuels : lecture, écriture et travaux à la planche ardoisée.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Exp. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.